

## 2 jours (14h)



### Public visé

Tout collaborateur(trice) de la fonction RH (DRH, RRH, Paie, Comptabilité...) souhaitant acquérir ou structurer ses connaissances des conventions collectives production et transformation de l'Industrie Papier Carton.



### Présentiel



### Effectif

Min 4 / Max 12 personnes



### Pré-requis

Aucun



### Intervenant

Partenaires labellisés



### Tarif

- En intra  
**1 300€ HT /jour**  
**Hors frais de mission**
- En inter  
**Nous consulter**



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le contenu de la formation s'adapte aux besoins des apprenant(e)s grâce à l'expertise de l'intervenant. L'animation est basée sur des apports à la fois théoriques et pratiques, à partir de l'expérience et des connaissances des apprenant(e)s.

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir ou renforcer ses connaissances relatives ou contenu des conventions collectives OETAM et IC production et transformation des papiers cartons
- Identifier et valoriser les différences entre les règles conventionnelles et les règles d'entreprise
- Élaborer une cartographie juridique de ces différences

### Contenu de la formation

#### Contrat de travail

- Les mentions obligatoires
- La période d'essai
- La suspension du contrat de travail : la maladie, l'accident, la maternité...

#### La cessation du contrat de travail

- Les licenciements « à risques » dans la Convention Collective de Branche
- Le préavis
- Le montant des indemnités de rupture (licenciement, mise à la retraite, départ à la retraite...)

#### La rémunération (brève introduction)

- Les minima conventionnels
- L'indemnité de panier de nuit
- La prime d'ancienneté
- L'avantage pécuniaire de nuit
- L'avantage pécuniaire d'ancienneté
- Travail du dimanche et des jours fériés
- Majoration pour travail exceptionnel en dehors de l'horaire normal ou de nuit
- Primes spéciales pour travaux pénibles et insalubres
- Les astreintes
- Rappel d'un salarié en dehors de son service
- Remplacement d'un salarié

#### Les représentants du personnel

- Les panneaux d'affichage
- Les réunions paritaires de branche
- Le financement des activités sociales et culturelles du CE

#### La durée du travail (brève introduction)

- Les congés payés
- L'aménagement du temps de travail sur l'année ou plusieurs semaines
- Le calcul des heures supplémentaires
- Les conventions de forfait de jour sur l'année

### Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la formation (exercices pratiques)
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Bilan de satisfaction des stagiaires
- Attestation de fin de formation